



Rapport final

*de la mission d'expertise réalisée
du 25 septembre au 12 octobre 2019*

par Jean-Luc JAMIN

Octobre 2019

Rappel des termes de référence

But de la mission

Effectuer un état des lieux et élaborer une stratégie d'intervention LAB dans la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL).

Cette action s'inscrit dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne - 11^{ème} FED au Tchad, en particulier le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF).

Objectifs spécifiques de la mission

Objectif 1. Décrire et analyser les dynamiques actuelles du braconnage et des activités illicites en général dans la RFBL.

Objectif 2. Réaliser un état des lieux du détachement de la Garde Forestière et Faunique (GFF) affecté à la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL).

Objectif 3. Élaborer une stratégie d'intervention LAB dans le cadre d'une délégation de gestion de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL).

Table des matières

Résumé opérationnel.....	5
1. Déroulement de la mission	6
2. Caractéristiques générales de la Réserve de Faune de Binder Léré.....	7
3. Une Réserve sous pressions.	8
3.1 Le braconnage des éléphants.....	9
3.2 Le braconnage local.....	10
3.3 Le pastoralisme.....	12
3.4 Les autres menaces.....	12
4. Etat des lieux du détachement de la GFF déployé au sein de la RFBL	14
4.1 L'organisation.....	14
4.2 Les équipements	15
4.3 Les infrastructures	16
4.4 La formation reçue.....	17
5. Propositions pour améliorer l'efficacité du détachement de la GFF à court terme	18
5.1. Réorganisation du dispositif.....	18
5.2. Les équipements à mettre en place	20
5.3. La formation à dispenser	22
5.4. Infrastructure à développer.....	22
6. Stratégie LAB dans le cadre d'une future délégation de gestion	24
6.1. Installation d'une nouvelle base	24
6.2. Système de déploiement des patrouilles	25
6.3. Système de contrôle des patrouilles	26
6.4. Matériels majeurs LAB à prévoir	27
6.5. Monitoring au profit de la LAB	28
6.6. L'unité d'intervention rapide.....	28
6.7. Recrutement et formation des éco-gardes.....	28
6.8. Système de renseignement	29

Liste des Figures.

- Figure 1 : Cadre géographique de l'intervention.
- Figure 2 : Progression du nombre de champs depuis le recensement de 2014.
- Figure 3 : Photo du troupeau d'éléphants prise par Jaime Dias (WFC) lors du survol du 8 octobre 2019.
- Figure 4 : Groupe de girafes évoluant au Sud des chutes Gauthiot. Photo prise par Jaime Dias (WFC) le 17 septembre 2019.
- Figure 5 : Superposition des activités humaines avec celles de la faune lors du recensement de 2014.
- Figure 6 : Départ d'une patrouille LAB dans la RFBL.
- Figure 7 : Camp de Binder.
- Figure 8 : Zone de déploiement principale des éléphants.
- Figure 9 : Organisation de la LAB à moyen terme.

Résumé opérationnel

La Réserve est sous pression constante des agriculteurs, des éleveurs et du braconnage locale de viande de brousse. Les villageois à l'intérieur et aux abords de l'aire protégée (AP) exercent une pression constante en recherchant sans cesse de nouvelles terres. Cette pression foncière se traduit par le défrichage de la forêt qui s'effectue inévitablement au détriment de la faune qui est sans cesse repoussée au cœur de la Réserve. Ce regroupement de la faune qui est aussi perturbée par les nombreux transhumants facilite de fait le braconnage. Le niveau d'abondance actuel de la faune est tellement faible qu'elle doit être protégée sans perdre un instant pour conserver une capacité à se régénérer.

La protection de la RFBL sera assurée, dans un premier temps par les agents du détachement de la GFF déployé sur zone depuis juin 2018, et dans un deuxième temps par les éco-gardes qui seront recrutés et formés par l'ONG Noé. Pour répondre à l'urgence, il faudra très rapidement améliorer l'efficacité des patrouilles de la GFF par des actions de formation et la mise en place d'équipements adaptées à la mission.

Le statut de Réserve de Faune ne permettant pas de lutter efficacement contre les pressions anthropiques, il apparaît nécessaire de le faire évoluer en Parc National afin de donner les moyens à la future délégation de gestion de l'ONG Noé d'agir rapidement et efficacement. Pour cela, il faudra déployer d'emblée 4 équipes en permanence sur le terrain dont une qui devra être dédiée à la protection des éléphants.

1. Déroulement de la mission

Après 2 journées consacrées aux prises de contacts avec le Coordonnateur du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et des Ecosystèmes Fragiles (APEF), Ahmat Brahim Siam et l'Assistant Technique APEF, Andréa Ghiurghi; la Délégation de l'Union Européenne (DUE), Didier Carton, Ronan Pêcheur et Hissein Hadji Tchéré ainsi que le Commandant de la Garde Forestière et Faunique (GFF) le Colonel Hamit Hissein Itno et son Conseiller, le Commandant Hassan Ahmat Djazouli, ainsi qu'à la préparation logistique, la mission s'est déroulée principalement sur le terrain dans la province du Mayo-Kebbi Ouest. Pendant les 13 jours de la phase terrain, j'ai été accompagné par le Lieutenant Doba Vipère, chef de la cellule opérations de la GFF. Sa participation a été essentielle notamment lors de la phase d'évaluation de la GFF. La mission terrain s'est déroulée en deux phases :

Une première phase du 28 septembre au 4 octobre, conjointement avec le responsable prospection et développement Parcs de Noé, Romain Beville, le Coordonnateur Tchad de l'ONG Noé, Edouard Boulanodji, le Coordonnateur technique de l'ONG Noé basé à Pala, Jaime Dias et la Chargée de projets développement rural et biodiversité de l'Agence Française de Développement (AFD), Clara Proutreau. Cette phase a permis de rencontrer les autorités administratives et locales et de reconnaître les principaux points clés de la Réserve. En revanche, les pluies encore quotidiennes en cette saison ne nous auront pas permis de réaliser des reconnaissances terrestres au cœur de la Réserve (chutes Gauthiot). Pour y parvenir, il aurait fallu rester sur place 5 à 6 jours supplémentaires et effectuer les reconnaissances à pieds. Cependant, les 2 survols réalisés avec le Cessna 172 de la Wings For Conservation (WFC) piloté par Jaime Dias ont tout de même permis d'une part, d'apprécier très précisément la pression anthropique et d'autre part, de réaliser qu'il restait encore une zone relativement intacte au centre de la Réserve qu'il convient de sécuriser en urgence.

La seconde phase du 4 au 10 octobre a permis d'évaluer le détachement de la GFF chargé d'assurer la sécurité de la RFBL, y compris la brigade nautique stationnée à Léré, et d'effectuer un second survol qui a eu pour objectifs de reconnaître des points du terrain qui offraient un intérêt particulier suite aux différents entretiens. En l'absence du chef de détachement de la GFF en mission à N'Djamena, c'est son adjoint, le capitaine Youssouf Albelkerim Allatchi qui nous a reçus.

Les 2 dernières journées ont été consacrées au débriefing de la mission avec le Coordonnateur du Programme APEF Mr Ahmat Brahim Siam ; le Commandant adjoint et le Conseiller du CGFF ; la DUE, Mr Hissein Hadji Tchéré et Mme Koubra Goudja ; le Directeur Général Technique des Ressources Forestières, Fauniques et de la Pêche du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche (MEEP), Mr Oualbadet Magomna ainsi que le Directeur de la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP), Mr Abdamane Chaïbo Hamit.

2. Caractéristiques générales de la Réserve de Faune de Binder Léré.

La Réserve de faune de Binder Léré (RFBL) est située au Sud-ouest du Tchad, à proximité de la frontière du Cameroun. Elle couvre une superficie de 135 000 ha dans une zone marquant la transition entre savane soudanienne et savane sahélienne. Elle a été créée en mai 1974 par décret présidentiel numéro 169/PR/EFPC/PNR du 24 mai 1974. Le décret de création interdit dans les limites de la réserve, tout acte de chasse et le port d'armes à feu, l'ébranchage ou l'étêtage d'arbres et toutes mises à feu. Il reconnaît le droit de culture, de pâturage des animaux domestiques, de récolte et de cueillette ainsi que le ramassage du bois mort. Il interdit la création de nouveaux villages (sauf autorisation préfectorale).

L'emprise foncière de la Réserve s'étend sur 3 départements, El-Ouaya, Lac-Léré et Mayo-Binder, le domaine de trois chefferies coutumières contrôlées par le Gong (Chef traditionnel) de Léré, le Gong de Lagon et le Lamido (Chef traditionnel peuhl) de Binder.

Composée de forêts plus ou moins denses selon les zones, l'aire protégée a pour caractéristique principale d'être partagée dans le sens Ouest-Est par le Mayo-Kebbi qui s'avère infranchissable, en véhicule comme à pieds, en saison des pluies comme en saison sèche. Une zone principale au Nord avec notamment un troupeau de 123 éléphants (recensement du 8 octobre 2019) et une zone secondaire au Sud avec, entre autre, un petit groupe de 4 girafes qui a été observé le 17 septembre 2019 au Sud des Chutes Gauthiot. Pour passer de l'une à l'autre en saison des pluies, il faut utiliser l'axe Ouest (Léré). En saison sèche le Mayo-Kebbi devient franchissable seulement à l'extérieur de la Réserve, à hauteur de Flaing et offre donc une seconde possibilité par l'Est (piste marquant la limite Est de la Réserve). D'autre part, les très nombreux mayo (cours d'eau) qui irriguent la Réserve ne permettent pas l'utilisation des véhicules en saison des pluies, limitant ainsi une intervention rapide au cœur de l'AP. Alors qu'à contrario, les nombreux villages disséminés dans la partie Ouest de l'AP (Kezay, FouliYakabo, Tezoko...) ou bien à l'Est (Flaing, Tam, Binder Nairi...) permettent aux villageois d'avoir un accès aisé et plus rapide au centre de la Réserve.

La RFBL est située dans une des régions du Tchad qui possède la plus forte densité de population humaine et elle est soumise depuis de nombreuses années à la pression des populations riveraines qui phagocytent la Réserve au fil du temps. Les autorités locales rencontrées sont toutes unanimes pour reconnaître d'une part, l'urgence à protéger durablement le cœur de la Réserve qui est resté relativement protégé et d'autre part, que la solution réside dans la création d'un Parc avec un statut de protection renforcé par rapport à celui de la Réserve. La population dans son ensemble y est aussi favorable, mais sa préoccupation première reste l'appauvrissement des sols qui les oblige sans cesse à trouver de nouvelles parcelles avec en plus pour les populations situées dans la partie Nord, la présence des éléphants qui s'en prennent régulièrement à leurs récoltes.

Cette présence des éléphants, véritable atout pour la Réserve, attise aussi la convoitise des spécialistes du braconnage de l'ivoire. Le massacre de 18 éléphants en janvier 2018 a conduit les autorités tchadiennes à déployer un détachement du Commandement de la Garde Forestière et Faunique (CGFF) pour sécuriser les éléphants de la Réserve. Ces braconniers qui

participent au trafic international de l'ivoire sont parfaitement organisés et renseignés. En janvier 2018, c'est l'absence de dispositif anti-braconnage au sein de la Réserve et autour des éléphants qui avait conduit à leur action. En août 2019, c'est la participation d'une grande partie du dispositif de la GFF de Binder au défilé militaire à N'Djamena, le 11 août 2019, à l'occasion de la fête du jour de l'indépendance qui a constituée l'élément déclencheur de l'attaque. Dans les deux cas, cela démontre que les braconniers sont parfaitement renseignés sur le dispositif de sécurité de la RFBL.

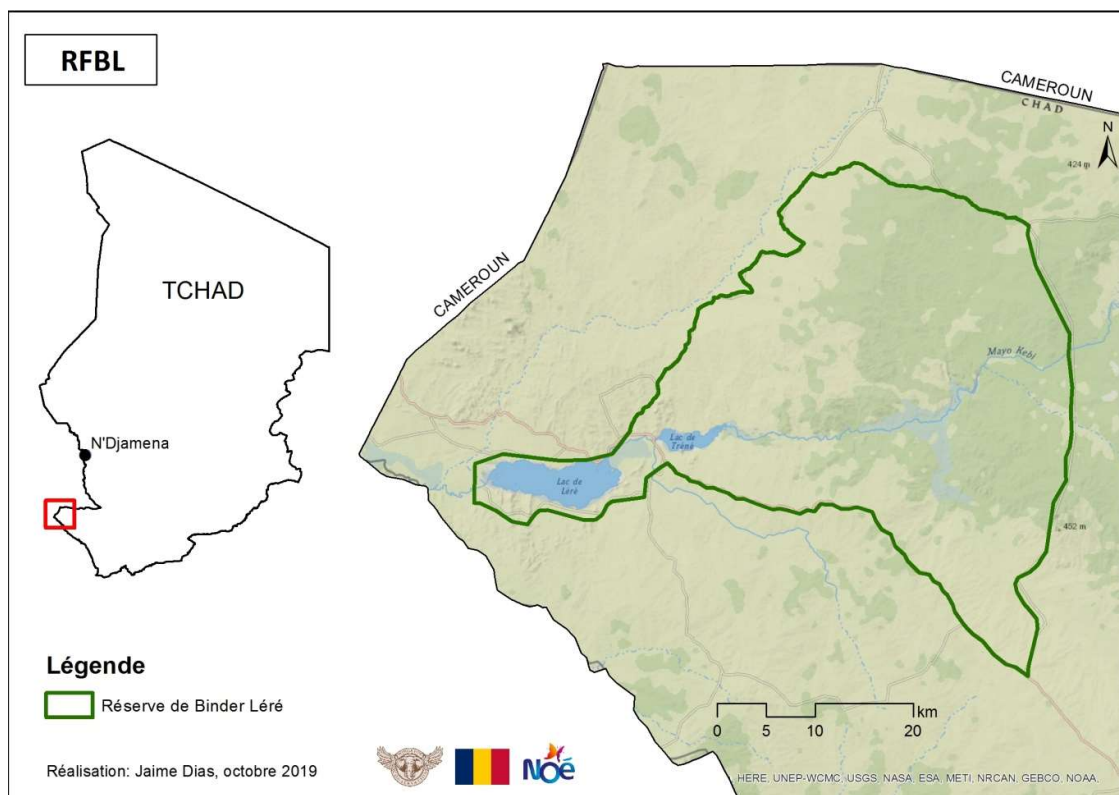


Figure 1 : Cadre géographique de l'intervention.

3. Une Réserve sous pressions.

La RFBL est située dans une des régions qui possède la plus forte densité de population du Tchad. En 1973, les limites de la Réserve ont été fixées en tenant compte de la présence humaine et un nombre très limité de personnes résidait à l'intérieur. Or, aujourd'hui, force est de constater que la pression anthropique est particulièrement forte sur l'ensemble de la RFBL. Les cultivateurs continuent à défricher la forêt pour développer leurs activités et de nouveaux villages ont pu être observés. Ce phénomène s'est encore accentué depuis la cartographie des activités agricoles réalisée par APN en 2014 (cf. carte infra). En effet, les agriculteurs gagnent sur la forêt et la Réserve au fur et à mesure que leurs terres s'appauvrissent ou bien pour développer leurs activités. Quant aux nouveaux « petits villages » (quelques cases) qui s'installent à l'intérieur de la Réserve, ils sont souvent le fait de conflits de voisinages ou bien

de jeunes qui souhaitent s’émanciper en créant leur propre village. Même la zone autour des chutes de Gauthiot qui a longtemps été préservée en raison de la présence de la Simulie, agent vecteur de l’onchocercose, ne semble plus à l’abri.

L’inventaire socio-économique qui couvrira tous les villages autour et dans l’aire protégée est planifié par Noé Conservation en novembre 2019 avec un objectif de réactualisation des données socio-économiques, la définition des valeurs écosystémiques et l’identification des pressions à gérer. Les résultats de cet inventaire permettront d’apprécier plus finement les mécanismes à mettre en œuvre pour protéger efficacement la Réserve et le futur Parc.

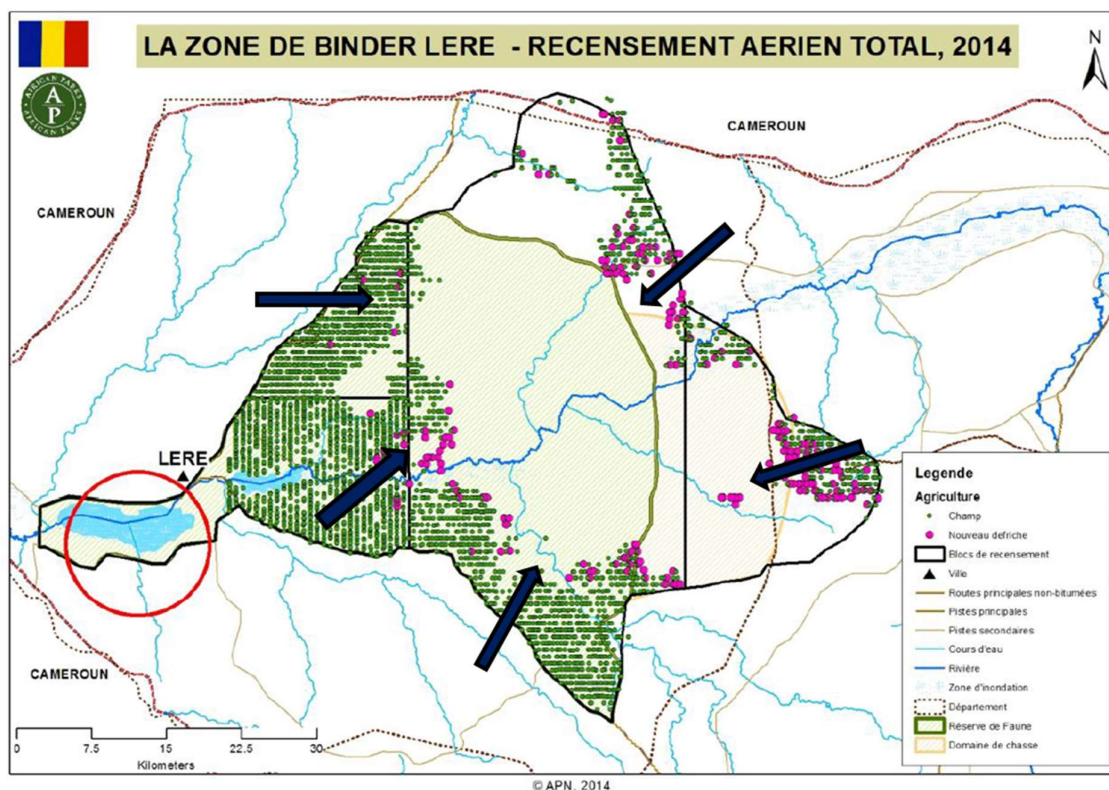


Figure 2 : Progression du nombre de champs depuis le recensement de 2014.

3.1 Le braconnage des éléphants.

Les 123 éléphants actuellement présents sur la RFBL constituent une cible privilégiée pour les braconniers. En effet, les deux derniers massacres nous montrent qu’ils disposent d’importants moyens et de personnels infiltrés depuis longtemps qui les renseignent précisément sur le dispositif de sécurité en place. Lors du dernier massacre, les braconniers savaient que le dispositif de Binder était en sous-effectif et ils sont intervenus 4 jours après le départ du chef de détachement avec 10 agents à N’Djamena pour participer au défilé du 11 août.

L’analyse de la réaction de la GFF montre qu’elle a correctement réagi au regard des moyens dont elle disposait. En effet, faute de moyens de communication avec le détachement de

Mayo-Léddé qui a été alerté le premier, le 5 août en fin de matinée, les délais d'intervention ont été considérablement allongés. C'est en effet un personnel de la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT) qui passait en moto et se dirigeait vers Binder qui a prévenu le chef de détachement. L'élément d'intervention de Binder, amputé des 11 agents qui défilaient à N'Djamena, a ensuite été dans l'obligation d'appeler en renfort le détachement de Ribao et de se rendre au préalable à Mayo Léddé, afin de faire le point de la situation avant de repartir vers le lieu des massacres et d'intervenir le lendemain matin. Les délais d'intervention ont ainsi été rallongés d'environ 20 heures.



Figure 3 : Photo du troupeau d'éléphants prise par Jaime Dias (WFC) lors du survol du 8 octobre 2019.

Autre fait marquant, alors que 2 colliers ont été placés sur des éléphants de la Réserve par le Docteur Malachie Dolmia, conseiller technique de EPI (Eléphant Protection Initiative) il y a environ huit mois, la GFF et plus généralement le MEEP n'ont semble-t-il pas accès aux codes qui permettent d'avoir leur position en temps réel. Pour avoir l'information, le Lieutenant Doba Vipère a dû appeler à plusieurs reprises Dolmia Malachie. Or, dans les propositions effectuées infra pour améliorer la protection des éléphants de la RFBL, la GFF aura besoin d'avoir un accès permanent à ces codes.

3.2 Le braconnage local

Les modes d'actions actuellement utilisés par la GFF en matière de lutte anti braconnage (patrouilles uniquement en moto, aucune présence sur le terrain la nuit et aucune patrouille au cœur de la Réserve pendant la saison des pluies) ne permettent pas d'évaluer le braconnage

des autres animaux de la Réserve. En effet, ce dispositif ne permet pas de lutter contre cette menace et donc d'avoir une quelconque idée de son étendu. Aucun braconnier n'a été arrêté depuis la mise en place du détachement il y a 15 mois.

Les braconniers locaux agissent sans aucune pression extérieure depuis maintenant plusieurs années. La simple présence sur le terrain d'éco-gardes qui patrouillent jour et nuit dans l'AP, suffira à faire baisser significativement ce type de braconnage. Pour cela, il faut que les éco-gardes aient une parfaite connaissance du terrain et agissent de manière imprédictible (patrouille, embuscade, surveillance des mayo...). De plus, une meilleure connaissance des circuits de viande de brousse dans la région, permettra de lutter encore plus efficacement contre ce fléau. Enfin, la sensibilisation des populations riveraines et leur adhésion au projet permettront d'obtenir des informations précieuses afin d'adapter l'emploi des équipes d'éco-gardes sur le terrain.

Nonobstant le troupeau d'éléphants et 3 babouins sur le mouvement de terrain au Sud du village de Tam, les 6 heures de survol et les reconnaissances terrain sur les abords de la Réserve n'ont pas permis d'observer la faune de la RFBL. Bien que de nombreuses espèces aient été observées par les agents de la GFF au cœur de la Réserve (Hippotragues, Damalisques, Buffles, Phacochères, Babouins, Vervets...), ce constat reste alarmant et il vient conforter l'argument que le niveau d'abondance de la faune est tellement faible que leur conservation est prioritaire dans certaines zones pour assurer leur viabilité.



*Figure 4 : Groupe de girafes évoluant au Sud des chutes Gauthiot.
Photo prise par Jaime Dias (WFC) le 17 septembre 2019.*

3.3 Le pastoralisme

Les transhumants, notamment camerounais, ont toujours été présents dans cette zone pendant la saison des pluies. Cependant, leur présence est de plus en plus prégnante depuis 4 à 5 ans suite aux problèmes de sécurité dans le Nord du Cameroun, liés en grande partie à Boko Haram (des troupeaux nigériens sont également présents sur zone). Les reconnaissances terrain ont permis de constater que la majeure partie des campements nomades se situe dans le quadrilatère, Binder, Boulare, Mombaroua, Mayo Lédédé. Les survols ont aussi permis d'attester d'une présence particulièrement importante au cœur de la RFBL avec de très nombreuses traces, de nombreux campements et quelques feux de brousse à proximité de ces campements. Or, les transhumants ont un triple impact sur les aires protégées, (i) le bétail surexploite les pâturages, et aussi les ressources d'eau en saison sèche, donc il y a une compétition négative pour la faune, (ii) les bergers détruisent systématiquement les prédateurs susceptibles de s'attaquer à leurs bœufs notamment par empoisonnement de carcasses, (iii) ils braconnent pour se nourrir. Pour toutes ces raisons, il faut absolument leur interdire l'accès à l'AP.

Le détachement de la GFF repousse régulièrement les éleveurs mais sans grand succès pour le moment. Un contact avec le Lamido de Binder pourrait permettre d'engager le dialogue afin d'expliquer que la Réserve est interdite aux transhumants et d'étudier les possibilités de contournement par l'Ouest et/ou par l'Est. Dans tous les cas, il faudra se préparer à interdire l'accès de la Réserve aux transhumants lors de la prochaine saison des pluies.

3.4 Les autres menaces

La pêche illégale

De nombreux pêcheurs ont été observés le long du Mayo-Kebbi. Très rarement contrôlé dans la mesure où la brigade nautique stationnée à Léré travaille uniquement sur les 2 lacs (Léré et Tréné), l'expérience montre que généralement ils restent plusieurs jours sur zone et une fois que leurs filets sont placés, ils en profitent pour se livrer au braconnage de la viande de brousse.

Le prélèvement de bois

Plus que le prélèvement du bois à des fins commerciales, ici ce sont les agriculteurs qui défrichent en toute impunité la forêt pour cultiver de nouvelles parcelles qui posent problèmes. Or, le décret de création de la Réserve est clair sur le sujet, il reconnaît le droit de culture, mais il n'autorise pas l'abattage des arbres. Un rappel dans ce sens a été fait au détachement de la GFF pour freiner la progression du nombre de champs.

L'orpaillage

La RFBL n'est pas impactée par l'orpaillage. Deux sites sont actuellement répertoriés au Sud-est de la Réserve.

En conclusion :

- **Les pressions anthropiques** exercées sur la RFBL qui étaient **déjà très importantes en 2014 n'ont fait que progresser depuis.**
- Ce constat montre **l'urgence à intervenir pour sauver le cœur de la Réserve** qui est moins impacté que la périphérie par les différentes activités humaines.
- **L'arrivée d'un opérateur** qui assurera la gestion de l'AP pendant les 20 prochaines années **constituera une réelle plus-value.**
- En revanche, la délégation de gestion de Noé n'interviendra pas avant au moins 1 an, voire plus. **En attendant, le détachement de la GFF** actuellement déployé dans la RFBL **doit être en capacité d'assurer la transition.**
-

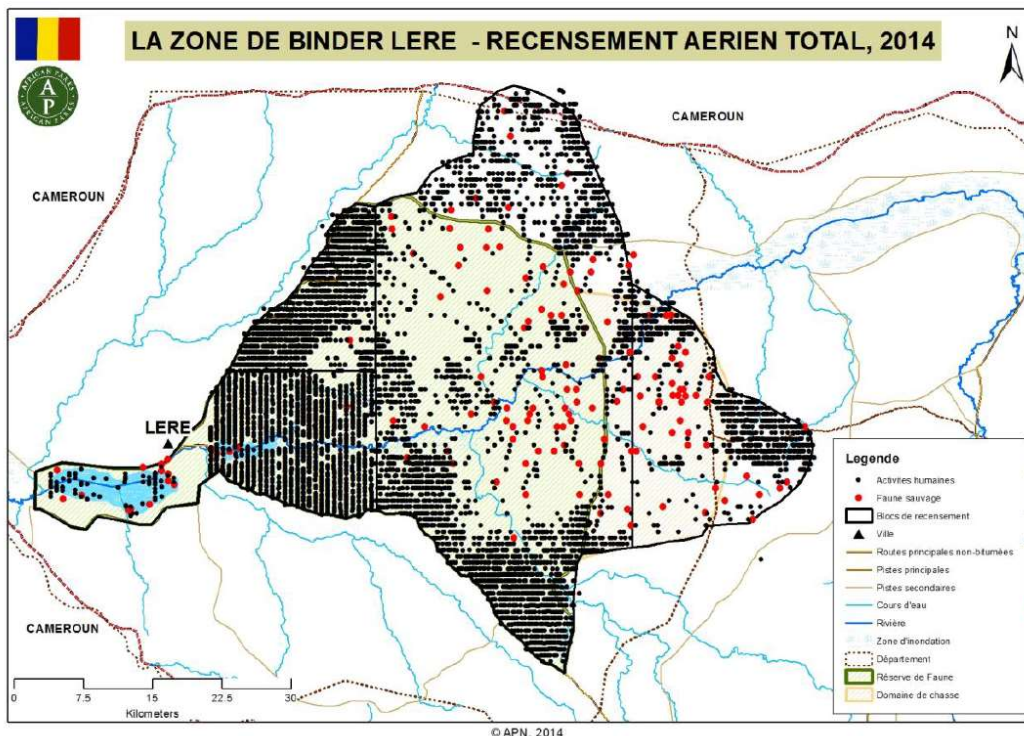


Figure5 : Superposition des activités humaines avec celles de la faune lors du recensement de 2014

4. Etat des lieux du détachement de la GFF déployé au sein de la RFBL

Une unité avec des personnels motivés malgré le manque de moyen, de formation et d'organisation. Ce qui frappe lorsqu'on visite les différents détachements, c'est l'enthousiasme des personnels qui y servent malgré des moyens limités et des conditions de vie rustiques. Au-delà des aspects tactiques et d'organisation qu'il conviendra de revoir rapidement, l'effort devra être porté sur la formation d'autant que les agents sont encore jeunes (recrutement 2014) et la mise en place d'équipements adaptés.



Figure 6 : Départ d'une patrouille LAB dans la RFBL.

4.1 L'organisation.

Le détachement de la Garde Forestière et Faunique (GFF) affecté à la surveillance de la RFBL se compose de 27 agents appartenant au Groupement Spécial de Lutte Anti Braconnage (GSLAB). Ils se répartissent sur le terrain en 5 entités :

Binder : détachement principal avec 17 personnes (4 absents justifiés au moment de la visite, le chef de détachement et 3 agents). Il est organisé de la façon suivante :

- Le chef de détachement,
- L'adjoint du chef de détachement,
- L'équipe de soutien :
 - 1 secrétaire,
 - 1 opérateur radio,
 - 1 infirmier,
- 3 équipes LAB à 4 agents.

Mayo Léddé : 4 agents (2 absents justifiés lors de notre passage).

Mbourao : 2 agents, ce détachement trop excentré n'a pas été visité au regard des délais.

Ribao : 2 agents.

Lagon : 2 agents.

Tous les sites ont été visités à l'exception de celui de Mbourao très excentré (20 km à l'Est de Mayo Léddé) et en dehors de la Réserve. Son intérêt dans le cadre de la surveillance globale de la Réserve est très discutable, dans la mesure où il n'apporte aucune plus-value par rapport à celui de Mayo Léddé qui est sur le même axe et beaucoup mieux positionné à l'angle Nord-est de la RFBL.

Les équipes LAB sont constituées de 4 agents et elles fonctionnent par rotation de la façon suivante :

- Equipe 1 : patrouille LAB,
- Equipe 2 : repos et alerte,
- Equipe 3 : corvées dans le camp.

Sous la responsabilité d'un des agents qui a été désigné « chef de section », le détachement se rassemble le matin à 7h30 et est présenté au chef de détachement. A l'issue le chef de section désigne les agents qui partent en patrouille (lui-même participe à environ 60% des patrouilles). Les patrouilles s'effectuent en moto, de jour et en fonction de la saison. En saison des pluies compte tenu que le centre de la Réserve est impraticable, les patrouilles restent à proximité des éléphants qui pendant cette saison sont souvent regroupés en un seul troupeau et elles recherchent les transhumants qui entre dans la Réserve. Un transhumant Mbororo venant du Cameroun venait d'être arrêté lorsque nous sommes arrivés à Binder. En saison sèche le terrain redevient praticable et les patrouilles s'effectuent de manière aléatoire au cœur de la Réserve ou/et à proximité des éléphants.

Cette organisation laisse systématiquement le champ libre aux braconniers la nuit et en saison des pluies le cœur de la Réserve est laissé sans surveillance. C'est le même constat pour la zone Sud qui fait l'objet de quelques patrouilles en saison sèche (en passant par Mayo Léddé) ce qui est très insuffisant.

4.2 Les équipements

Armement

Chaque personnel est doté d'une arme individuelle de type AK47 avec 4 chargeurs et 60 cartouches. 1 RPG 7 avec 8 roquettes, 1 PKM et 1 RPK avec environ 200 cartouches chacun sont détenus par le détachement de Binder.

Depuis l'accrochage avec les braconniers en août 2019 et les nombreux tirs en l'air pour se repérer entre eux à l'intérieur de la Réserve, la dotation moyenne par personne est aujourd'hui estimée au maximum à 30 cartouches.

Paquetage individuel

Chaque personnel a reçu uniquement 3 treillis lors de son incorporation au sein de la GFF. Ce constat ne permet pas d'envisager des patrouilles de plusieurs jours sur le terrain.

Moyens de communication

L'unique moyen de liaison radio est une station HF montée sur véhicule et basée à Binder. Le reste des liaisons est réalisé par le réseau téléphonique local. La seule zone non couverte est celle de Mayo-Léddé et le détachement qui stationne sur place n'est pas en mesure de communiquer avec l'extérieur autrement que par une liaison moto. Parfois ils arrivent à avoir du réseau en grim pant sur des arbres... Ce détachement, situé dans une zone sensible, à proximité des éléphants doit pouvoir communiquer immédiatement en cas de problème (rappel : lors du dernier massacre près de 20h ont été perdus pour cette raison).

Santé

Le détachement de Binder est doté d'un infirmier. Il a bien quelques médicaments mais il lui manque une trousse de première urgence pour partir sur le terrain avec le matériel approprié. Point positif, il poursuit sa formation en travaillant 3 ou 4 jours par semaine à l'hôpital de Binder.

4.3 Les infrastructures

Excepté le détachement de Lagon, les 2 autres détachements périphériques visités ne disposent d'aucun local. Ils ont tous loué à titre individuelle une case pour leur famille.

Le détachement de Binder dispose, à titre temporaire, de l'ancienne école. La structure se compose de deux bâtiments avec 3 anciennes salles de classe chacun. Les deux bâtiments sont en mauvaise état, sans porte ni fenêtre mais la toiture est étanche. Une des salles est utilisée pour le stockage de l'armement et la garde du site. Trois personnes sont en permanence sur le site la nuit. Le détachement dispose de panneaux solaires reliés à 4 batteries qui ne tiennent plus très bien la charge.



Figure 7 : Camp de Binder.

Aucune piste d'atterrissage ne permet au Cessna 172 de l'ONG Wings for Conservation (WFC) de se poser dans la Réserve. Le seul moyen, pour Jaime Dias qui est stationné à Pala, de prendre contact physique avec le détachement est de passer par la route avec des délais importants (minimum 4h00).

4.4 La formation reçue

D'une manière générale, la formation des agents actuellement déployés sur le terrain a été très succincte. Ils ont tous suivi une formation « paramilitaire » de 45 jours à Moussoro. En revanche, très peu ont suivi la formation complémentaire de 45 jours, organisée à Zakouma (2 sur les 11 interrogés à Binder), alors que cette formation a regroupé une centaine d'agents destinée à servir au sein du GSLAB.

Ce qui frappe c'est avant tout l'absence de « culture conservation ». En effet, peu à l'aise sur le terrain (il faut systématiquement un guide dès qu'ils progressent un peu plus profondément dans la Réserve), ils ne sont pas en mesure d'identifier les animaux présents dans la RFBL (à l'exception des principaux : éléphants, hippotragues et girafes, le reste est regroupé sous les vocables singes, gazelles...) et encore moins les traces ou les crottes. A l'exception des quelques agents de la région, comme ils ne maîtrisent pas le terrain et qu'ils n'ont aucune notion d'orientation, la crainte de se perdre les incite à limiter leurs patrouilles à proximité de la piste Binder-Mayo Léddé.

De plus, les agents sont tous détenteurs d'une arme et de munitions et surtout, ils sont censés savoir s'en servir. Malgré la séance de tirs organisée par le Lieutenant Doba-Vipère en juillet 2018 à Binder, lors de la mise en place du détachement, cette situation pose un problème de

sécurité et explique aussi en partie la consommation excessive de munitions lors de l'accrochage avec les braconniers en août 2019.

Enfin, il apparaît pour le moins surprenant que personne n'ait connaissance du décret de création de la Réserve qui fixe pourtant les principales règles. J'ai pris le temps de le lire et de l'expliquer à un maximum d'agents et j'ai remis la version électronique du décret au lieutenant Doba-Vipère qui se chargera d'en faire des copies papier pour les distribuer à chaque détachement.

En conclusion :

- Doté d'agents volontaires, le détachement de **la GFF doit bénéficier dans les meilleurs délais d'une formation, d'équipements et de conseils** adaptés à la mission de lutte anti-braconnage, pour assurer une protection efficace de la RFBL, jusqu'à l'arrivée de l'ONG Noé.

5. Propositions pour améliorer l'efficacité du détachement de la GFF à court terme

La protection de la RFBL sera assurée, dans un premier temps par les agents du détachement de la GFF déployé sur zone depuis juin 2018, et dans un deuxième temps par les éco-gardes qui seront recrutés et formés par l'ONG Noé. A court terme, pour répondre à l'urgence, il est nécessaire d'améliorer rapidement l'efficacité des patrouilles de la GFF par des actions de formation et la mise en place d'équipements adaptées à la mission.

5.1. Réorganisation du dispositif

Il faut rapidement mettre en place un système de patrouille efficace et permanent avec des mécanismes de contrôle et d'incitations.

Les équipes doivent être déployées en permanence sur le terrain et patrouiller à pieds, à proximité des éléphants et au cœur de la Réserve. L'objectif est de protéger la faune mais aussi de protéger l'intégrité de la Réserve. Il faut certes que le détachement de la GFF lors de ses patrouilles, lutte contre les braconniers, mais il faut aussi qu'il repousse tous ceux qui tentent d'installer de nouveaux villages, empêche les cultivateurs d'abattre une partie de la forêt avant de travailler une parcelle...

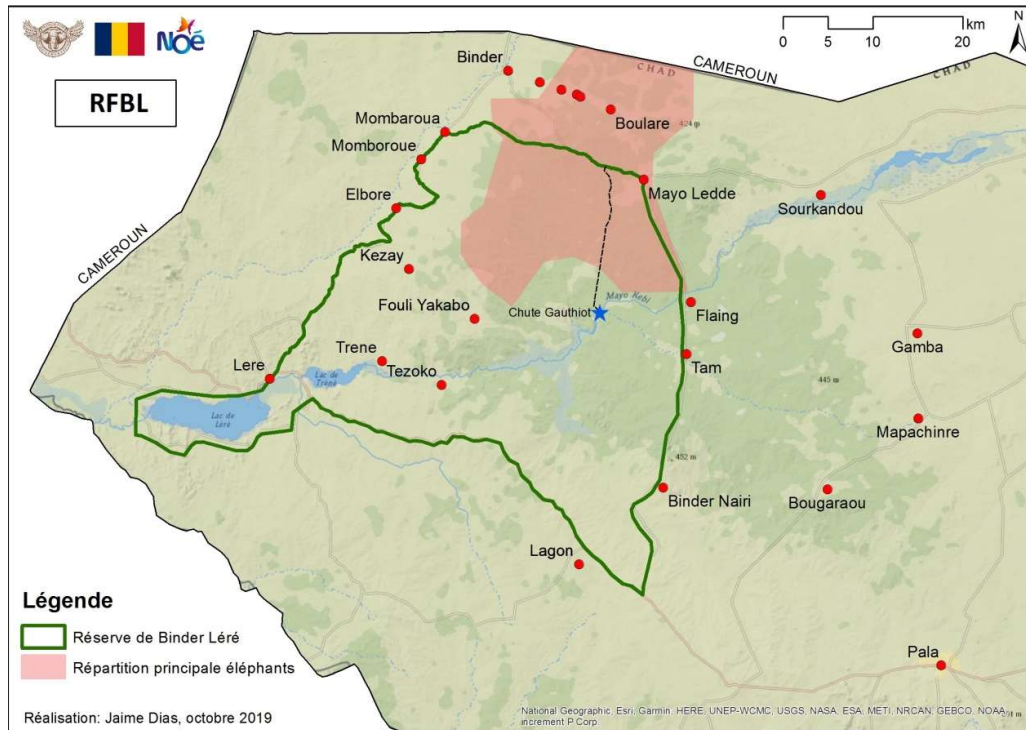


Figure 8 : Zone de déploiement principale des éléphants.

Pour cela, il faut :

Réorganiser le détachement.

- Supprimer le site de Mbourao qui n’apporte aucune plus-value pour la sécurisation de la Réserve et réaffecter les 2 agents à Binder. L’occupation du site de Mbourao pourra être de nouveau étudiée dans le cadre du futur déploiement de la GFF avec la délégation de gestion de Noé.
- Renforcer le détachement de Binder de 8 agents (2 de Mbourao et 6 de l’extérieur) ce qui permettrait de disposer de 4 équipes LAB à 5 agents. L’objectif est d’avoir 2 équipes LAB en permanence sur le terrain (jour et nuit) avec un rythme de relèves tous les 4 ou 5 jours (à adapter en fonction de la saison et des difficultés logistiques). Une équipe est affectée au suivi des éléphants et la seconde équipe patrouille à pieds au cœur de la Réserve en alternant zone Nord et zone Sud.

Exemple de rotations sur 1 mois.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Equipe 1	éléphants					repos et entretien camp					Patrouille zone N ou S					Instruction garde alerte					éléphants					repos et entretien camp				
Equipe 2	Instruction garde alerte					éléphants					repos et entretien camp					Patrouille zone N ou S					Instruction garde alerte					éléphants				
Equipe 3	Patrouille zone N ou S					Instruction garde alerte					éléphants					repos et entretien camp					Patrouille zone N ou S					Instruction garde alerte				
Equipe 4	repos et entretien camp					Patrouille zone N ou S					Instruction garde alerte					éléphants					repos et entretien camp					Patrouillezone N ou S				

Améliorer l’efficacité des patrouilles

- Sectoriser la Réserve pour s'assurer que toutes les zones soient bien couvertes par les patrouilles. Une proposition de sectorisation simple à partir d'une carte au 1/200 000 est proposée en annexe 2. La sectorisation de la zone d'action permettra de remplir plus facilement les comptes-rendus de patrouilles. Cette carte affichée dans la salle principale de la base de Binder permettra aussi d'expliquer aux agents qui partent en patrouille leur mission de manière plus précise.
- Limiter l'utilisation des motos à l'équipe d'alerte, les patrouilles doivent s'effectuer à pieds. Seule la mise en place ou la récupération des patrouilles peut s'effectuer avec le véhicule. Une équipe LAB réalise au minimum 10km par jour en saison des pluies et 15 km par jour en saison sèche. Exemple : en saison sèche, sur 5 jours de patrouille, une équipe mise en place à Mayo Léddé peut rejoindre Léré en traversant la Réserve (distance topo: 45 km).
- Mettre en place une prime incitative pour toute nuitée passée sur le terrain. Cette prime sera versée en fin de mois, après croisement des données InReach et des fiches de patrouille. Cette prime de terrain viendra s'ajouter aux PJA que les agents touchent déjà (1000 FCFA/Jour).
- En fonction de la disponibilité financière, étudier la possibilité de mettre en place une prime de saisies pour l'arrestation d'un braconnier, la saisie d'armes de chasse, de pièges...

5.2. Les équipements à mettre en place

Equipements à mettre en place en priorité

- Equiper le détachement de 3 unités Garmin InReach avec les abonnements (1 par équipe déployée et 1 pour l'équipe d'alerte) afin de suivre et de contrôler leurs déplacements. Les InReach ont dans ce cas 3 fonctions essentielles, (i) guider la patrouille affectée à la surveillance des éléphants (sous réserve de récupérer les codes des 2 colliers), (ii) assurer la sécurité des personnels en ayant un lien permanent avec eux via notamment l'envoi de SMS et/ou email, (iii) assurer un suivi des patrouilles notamment pour valider les primes de terrain en fin de mois.
- Prévoir 8 boussoles type Sylva, 4 paires de jumelles, 4 panneaux solaires USB portable, 4 batteries solaires portables avec ports USB.
- Le détachement de Mayo Léddé doit être équipé d'un moyen de communication satellitaire. 1 des 8 postes satellitaires ISATPhone2 acheté par l'ambassade de France pourrait être affecté par le CGFF à ce détachement. Ce poste ne serait utilisé que pour les urgences. Si cette solution n'était pas retenue, étudier l'affectation d'un véhicule équipé d'une radio HF.
- Doter le détachement de 5 postes VHF portatifs. Les détachements de Binder, Mayo Léddé doivent être équipés de moyen VHF portatif, à raison de 4 postes pour Binder (2 pour les patrouilles, 1 pour la base et 1 pour l'alerte) et 1 poste pour Mayo Léddé. Ce moyen, bien que limité en portée, permettra d'entrer en contact avec l'avion de WFC lors des survols.
- Equiper l'infirmier du détachement de Binder avec une trousse de première urgence adaptée notamment aux blessures par balles (garrot, perfusion...) et les 4 équipes avec des trousse de premiers secours.

- Plusieurs demandes de rechargement en munitions sont restées sans suite. Il faut d'une part, remplacer les munitions qui ont été tirées pour ramener tout le monde à 60 cartouches et d'autre part, positionner un stock d'alerte à Binder d'environ 1 000 cartouches pour répondre à une menace ponctuelle plus importante que celle du mois d'août (braconniers soudanais).

- Equipements individuels à mettre en place :

Equiper le plus rapidement possible les agents déployés sur le terrain avec un paquetage ad hoc. Ce paquetage doit comporter au minimum :

- 1 paire de chaussures de brousse,
- 1 sac à dos 80 litres,
- 1 protection de sac à dos,
- 1 duvet,
- 1 moustiquaire de bivouac,
- 1 moustiquaire de tête,
- 1 gourde avec quart et housse,
- 1 réserve d'eau type « camelbak » de 3 litres,
- 1 poncho,
- 1 bâche 3mX3m,
- 1 tapis de sol,
- 1 ceinturon,
- 1 chapeau de brousse ou casquette vert olive,
- 2 paires de chaussettes,
- 2 tee-shirts vert olive.

Chaque agent de la GFF présent à la RFBL a déjà perçu 3 tenues ; donc pas nécessaire de le prévoir pendant cette phase de transition, s'agissant ici d'un complément de paquetage.

Estimation du coût total pour équiper 35 agents : environ 7000€ + frais de transport.

Equipements à prévoir en fonction des ressources budgétaires :

- La mise en place de 3 ou 4 « camera traps » sur les mayo actifs pendant la saison sèche, tel que le mayo Bagala, permettrait de mieux cerner la faune présente dans la Réserve. Celles-ci pourraient être posées en liaison avec le coordonnateur technique de Noé, Jaime Dias.

- Equiper le détachement d'une tablette avec connexion internet pour le suivi des InReach. Les tablettes achetées par l'Ambassade de France au profit de la GFF ne permettent pas l'insertion d'une puce 3G.

5.3. La formation à dispenser

Le manque de formation de la GFF constitue un véritable handicap sur le terrain. Une formation d'adaptation est indispensable et elle devra comprendre à minima :

- La connaissance de la faune (reconnaissance des animaux présents dans la Réserve, des traces et des crottes). Une planche regroupant les principales informations sur la faune qu'ils sont susceptibles de rencontrer doit être réalisée, expliquée, affichée et distribuée dans chaque détachement.

- Comment s'orienter : l'utilisation de la boussole et du GPS (non prioritaire dans un premier temps). La priorité doit être donnée à une instruction simple et pragmatique en commençant par les notions de bases comme le soleil. Actuellement, la principale crainte et donc le principal frein au déploiement des patrouilles, c'est la peur de se perdre. Or, la Réserve est bien compartimentée et il est difficile de s'y perdre complètement dès que l'on maîtrise quelques principes de base de l'orientation. Tous les agents doivent savoir se servir d'une boussole. Dans cette perspective, 8 boussoles et 5 GPS pourraient être affectés par le CGFF au détachement (rappel : 50 boussoles et 30 GPS ont déjà été achetés par l'Ambassade de France au profit de la GFF).

- Une formation juridique simple et pragmatique. Les agents doivent connaître les principales règles qui régissent une Réserve et plus particulièrement les activités qui sont légales et illégales à l'intérieur de cette Réserve aussi bien que dans sa périphérie. De plus, ils doivent connaître les principes de base de la légitime défense.

- Le maniement des armes avec 2 ou 3 séances de tirs, à l'instar de la séance organisée par le lieutenant Doba Vipère en juillet 2018 lors de la mise en place du détachement. Il s'agit avant tout de maîtriser son arme, afin d'éviter tout accident lors d'un éventuel accrochage avec des braconniers.

- Une formation en premier secours. L'objectif principal de cette formation est de donner aux agents les notions de base du secourisme afin de réduire au maximum les risques liés aux accidents survenus lors des interventions anti-braconnages, et de pouvoir apporter rapidement secours dans le milieu du travail. Le formateur pourra identifier les agents les plus aptes à suivre une formation approfondie pour les soins d'urgence sur site. Idéalement à la fin de la formation la GFF disposera aussi d'un livret pédagogique technique permettant la mise en œuvre aisée et personnelle de ces pratiques qui limitent les accidents du travail en milieu professionnel.

5.4. Infrastructure à développer

L'aménagement de trois pistes d'atterrissage devra être effectué pour appuyer les activités LAB. L'emplacement des pistes doit être à proximité des détachements de Binder et de Mayo-Léddé (à réaliser en priorité) ainsi que des chutes Gauthiot. Les sites ont été reconnus et validés par le pilote de la WFC, Jaime Dias. Elles lui permettront de prendre contact régulièrement avec les détachements à l'occasion des survols qu'il effectue sans surcoût financier.

Cette option est d'autant plus importante que, dans le cadre du suivi des patrouilles, il aura besoin de se poser régulièrement notamment à Binder (récupération des données GPS, des fiches de patrouille...).

En conclusion :

- Pour assurer une protection efficace de la RFBL, jusqu'à l'arrivée de l'ONG Noé, **le détachement doit bénéficier en urgence d'un appui extérieur.**
- Dans le même temps que la mise en place des équipements, **il faut réaliser une formation d'adaptation au profit du détachement** et réorganiser le système des patrouilles.
- Pour cela, il apparaît **nécessaire de faire appel à un spécialiste LAB extérieur** qui aura pour missions de :
 - (i) compléter la formation LAB des agents sur une période minimale de deux mois* [le détachement devra poursuivre les missions LAB pendant la formation d'adaptation]
 - (ii) mettre en place le nouveau système de patrouilles et assurer son pilotage pendant 2 mois.

Après une période de mise en œuvre de 6 mois, un expert/spécialiste effectuera une dernière mission pour d'une part évaluer la capacité de la GFF à agir de manière autonome et d'autre part effectuer les ajustements jugés nécessaires.

6. Stratégie LAB dans le cadre d'une future délégation de gestion

Afin de lutter efficacement contre ces menaces qui pèsent sur la RFBL, une fois signé le PPP avec le gouvernement Tchadien, l'ONG Noé devra donc rapidement prendre le relai de la GFF et mettre en place un dispositif permettant de protéger simultanément le troupeau d'éléphants ainsi que les parties Nord et Sud de la Réserve avant de le développer et de l'améliorer dans un second temps, au regard de l'expérience acquise pendant les premiers mois de lutte anti-braconnage.

6.1. Installation d'une nouvelle base

La base devra être installée en priorité dans la partie Nord de la Réserve, sur une zone préservée des inondations et à l'écart des villages et de la piste principale. L'idée étant que personne ne puisse arriver sur la base par hasard. Elle devra être autonome en eau (forage à prévoir) et en électricité (panneaux solaires, groupes électrogènes) et disposer d'une piste avion à proximité immédiate. La zone de Mayo-Léddé, sous réserve d'études préalables, notamment pour le forage, pourrait constituer une bonne option. Son positionnement permettrait d'avoir un accès rapide aux éléphants ainsi qu'à la principale piste qui mène aux chutes Gauthiot. En attendant la construction des différents bâtiments, des tentes modulaires pourraient être utilisées. Le déploiement initial devra permettre de loger les 46 personnes affectées à la LAB, et de bénéficier d'une salle des opérations, d'une réserve de carburant ainsi que d'un dépôt pour le stockage de l'armement et des munitions. Une clôture sera installée (merlonnage ou installation de bastionwall) autour de la base et l'entrée sera sécurisée.

Dans un second temps, il serait souhaitable d'installer une base secondaire, avec une capacité initiale pour abriter 2 équipes LAB (donc au moins 10 personnes), au Sud du Mayo-Kebbi afin de contrôler plus facilement la partie Sud de l'aire protégée. Cette seconde base beaucoup plus sommaire que la première doit permettre d'accueillir les éco-gardes qui patrouilleront dans cette zone. Elle pourra aussi servir de base relais pour le réseau radio VHF. Son positionnement devra être lié à l'étude du réseau radio et à l'installation éventuelle d'un relai VHF pour couvrir l'ensemble de la RFBL. En première approche, la zone du point coté 474 (4 km NNE de Binder Nairi) semble favorable à la mise en place d'un relai radio VHF.

En attendant la construction de cette base secondaire et compte tenu des délais en véhicules pour passer d'une zone à l'autre et uniquement par l'Ouest en saison des pluies, il faut prévoir l'installation d'une base avancée, sous tentes, à hauteur des chutes Gauthiot. La mise en place d'une pirogue au niveau de cette base permettra de faire traverser l'équipe LAB pour lui permettre d'accéder rapidement à la zone Sud. Cette option offre aussi l'avantage d'avoir une présence permanente au centre de la Réserve et elle offre l'opportunité de tester la possibilité d'installer un campement pour les futurs touristes qui viendront visiter le Parc. Un relai VHF pourrait aussi être installé sur cette base. La rénovation de la piste qui mène aux chutes Gauthiot devra être réalisée au plus tôt, afin de permettre un accès en véhicule (relèves des équipes, mise en place rapide de l'élément d'intervention en cas d'alerte, logistique du poste avancé...) pendant la saison des pluies.

6.2. Système de déploiement des patrouilles

Compte tenu de la présence du troupeau d'éléphants et de la configuration de l'AP (scindée en deux d'Est en Ouest par le Mayo-Kebbi), il est souhaitable de déployer en permanence 3 équipes qui patrouillent sur le terrain, une équipe d'alerte sur la base avancée des chutes Gauthiot et il faut conserver une équipe en alerte immédiate au profit des éléphants sur la base principale. Les équipes sont composées chacune de 6 éco-gardes (1 chef d'équipe, 4 équipiers et 1 spare) et elles sont déployées à 5 sur le terrain, avec au moins dans un premier temps des missions sur le terrain de 5 jours. La répartition des équipes pourrait être la suivante :

Equipes déployées au profit de la zone Nord :

- 1 équipe dédiée au suivi des éléphants,
- 1 équipe qui patrouille dans la partie Nord,
- 1 équipe d'intervention rapide. Cette équipe est stationnée sur la base.

Equipes déployées au profit de la zone Sud :

- 1 équipe qui patrouille dans la partie Sud,
- 1 équipe sur la base avancée (protection de la base, surveillance des abords des chutes). Cette équipe est aussi en mesure de renforcer l'équipe qui patrouille au Sud en cas de problème et c'est elle qui assure la traversée en pirogue. Elle pourra être éventuellement équipée d'une ou deux motos pour intervenir rapidement sur un incident dans la région des chutes Gauthiot.

Pour assurer une rotation satisfaisante des équipes, il faut dans un premier temps disposer de 6 équipes d'éco-gardes. Ce chiffre aura nécessairement vocation à progresser avec le temps et l'expérience du terrain, car il oblige à une gestion très fine des relèves pour éviter toute rupture de la mission sur le terrain notamment avec les éléphants. Il offre surtout l'avantage de limiter les recrutements et l'effort de formation au début de la délégation de gestion et de réaliser une montée en puissance progressive en cohérence avec les autres installations.

Exemple de rotations sur 1 mois.

Equipe 1	éléphants	Patrouille Sud	garde alerte repos	Patrouille Nord	Chutes Gauthiot	garde alerte repos
Equipe 2	Patrouille Nord	Chutes Gauthiot	garde alerte repos	éléphants	Patrouille Sud	garde alerte repos
Equipe 3	Patrouille Sud	garde alerte	éléphants	Chutes Gauthiot	garde alerte repos	Patrouille Nord
Equipe 4	Chutes Gauthiot	garde alerte	Patrouille Nord	Patrouille Sud	garde alerte repos	éléphants
Equipe 5	garde alerte repos	éléphants	Patrouille Sud	garde alerte repos	Patrouille Nord	Chutes Gauthiot
Equipe 6	garde alerte repos	Patrouille Nord	Chutes Gauthiot	garde alerte repos	éléphants	Patrouille Sud

A moyen terme, il faudra envisager d'affecter une seconde, voire une troisième, équipe au suivi des éléphants, notamment lorsque le troupeau se scinde, ce qui est le cas en saison sèche. Un renforcement éventuel des équipes au cœur du Parc sera à étudier dans la perspective de réintroduction d'espèces comme les girafes. D'autre part, il sera souhaitable de spécialiser les équipes, notamment celles qui assureront la protection des éléphants. Cette option n'est en revanche pas souhaitable au départ, afin d'éviter de spécialiser trop tôt des jeunes éco-gardes qui manquent d'expériences terrain. Enfin, le déploiement de 2 ou 3 équipes en permanence

en zone Sud, dès que la base secondaire sera construite, permettra d'avoir, 1 ou 2 équipes en patrouille et surtout 1 équipe en alerte et en mesure d'intervenir immédiatement dans toute la zone Sud en cas d'incident.

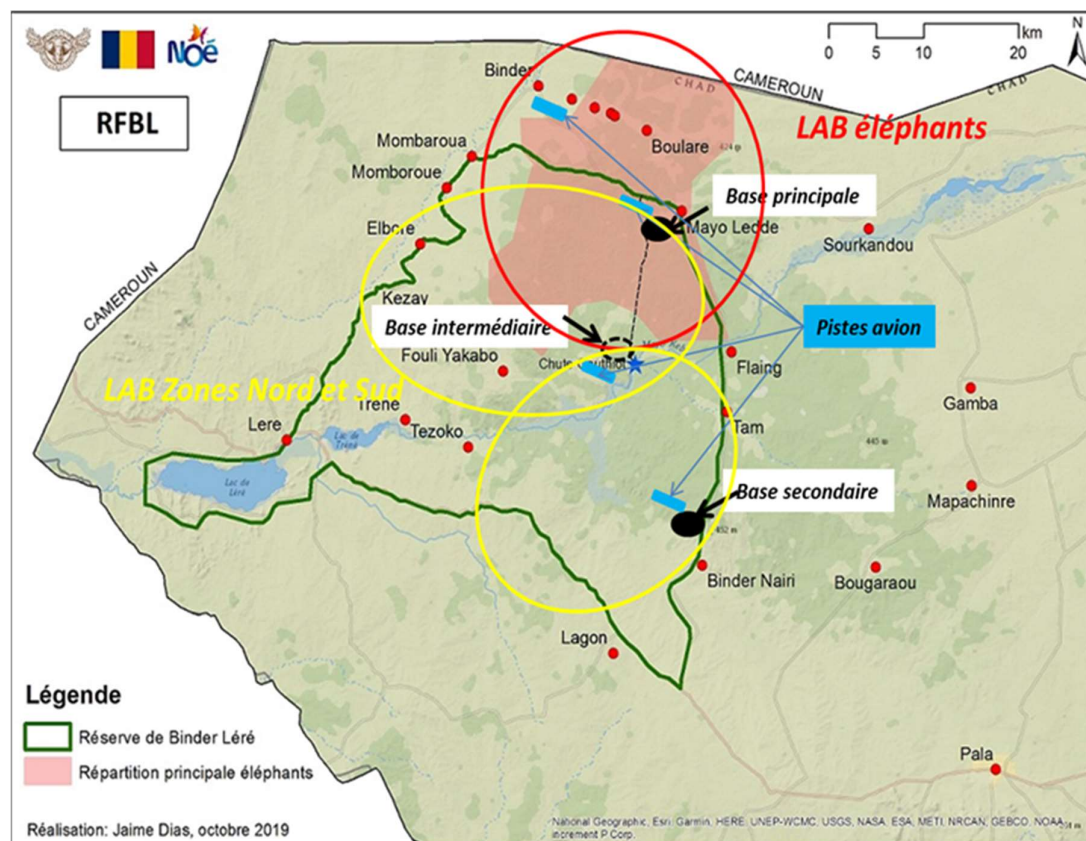


Figure 9 : Organisation de la LAB à moyen terme.

6.3. Système de contrôle des patrouilles

Dès que les éco-gardes formés par le Parc commencent leurs premières missions, il faut qu'une salle de suivi des opérations soit activée. Celle-ci doit comprendre :

- Une liaison VSAT,
- Un opérateur radio qui assure la permanence H24 du réseau VHF des équipes déployées et lorsqu'il sera opérationnel la veille du réseau des radios communautaires,
- 1 écran avec le retour des unités InReach,
- 1 écran pour le suivi des colliers,
- 1 ordinateur doté d'un SIG pour gérer les « tracks » des GPS au retour des patrouilles.

Véritable tour de contrôle de la LAB, c'est à partir de cette salle que sont suivis :

- Les patrouilles LAB,

- Les interventions,
- La collecte du renseignement,
- Les survols,
- Les colliers posés sur les animaux de la Réserve,
- Les véhicules affectés à la LAB,
- Les comptes-rendus de patrouilles*,
- Le suivi administratif des éco-gardes (PJA, primes de saisies...).

*Chaque équipe déployée sur le terrain sera équipée d'une radio VHF et d'un InReach. A chaque retour de patrouille, l'équipe est débriefée et le chef d'équipe rédige un rapport de patrouille (cf. annexe 1).

6.4. Matériels majeurs LAB à prévoir

6.4.1 Véhicules

- 1 PU Land cruiser double cabine,
- 2 PU Land cruiser simple cabine,
- 4 motos type « Yamaha DT »,
- Quad : compte tenu des difficultés pour progresser en moto pendant la saison des pluies, étudier la mise en place de quad. Ce type de matériel, délicat à piloter, peut bénéficier d'une bonne capacité d'emport avec une remorque.
- Lorsque la base secondaire sera construite en zone Sud, il faudra prévoir un 3^{ème} PU Land cruiser simple cabine qui sera affecté à cette partie du Parc.

6.4.2 Armement

Chaque éco-gardes devra être équipé avec une AK 47 et 6 chargeurs de 30 cartouches. En fonction de la menace, le détachement devra être en mesure d'utiliser des armes collectives (RPG7, PKM). 2 RPG7 et 4 PKM avec affût véhicule devront être disponibles au niveau de la base principale.

6.4.3 Réseau radio

Mettre en place un réseau VHF qui couvre l'ensemble de l'AP. Il faudra un spécialiste pour étudier précisément le type de matériel à mettre en place et le nombre de relais nécessaire. Il faut prévoir au départ :

- 6 postes portatifs (1 par équipe),
- 4 postes portatifs pour la base principale (chef et adjoint LAB, 2 postes en secours à la salle opérations).
- 1 base VHF dans la salle opérations.
- 3 postes pour les véhicules.

La mise en place d'une liaison HF sera nécessaire pour communiquer avec le Commandement de la GFF. Le poste HF sera installé dans la salle des opérations.

6.4.4 Divers

- 5 InReach avec abonnement (4 équipes déployées et 1 équipe d'alerte),
- 12 boussoles type « Sylva » (2 par équipe),
- Cartographie papier au 1/200 000 de l'AP (impression A0), pour la salle opérations,
- 1 pirogue pour traverser le Mayo-Kebbi dans la région des chutes Gauthiot. A terme, il faudra certainement envisager l'achat d'une pirogue alu à moteur (thermique ou électrique) pour patrouiller le long du Mayo-Kebbi, la brigade nautique se limitant aux 2 lacs,
- 1 avion de reconnaissance. Contrat WFC à reconduire.

6.5. Monitoring au profit de la LAB

Pour accompagner la LAB, des actions de monitoring devront être menées dès les premiers déploiements des équipes sur le terrain. Pose de colliers sur quelques femelles lorsque le troupeau d'éléphants est scindé en trois. Pose d'un traceur sur une des 4 girafes qui évoluent dans la partie Sud du Parc. Ces colliers permettront d'orienter le travail des équipes LAB, en premier lieu sur les éléphants mais aussi sur les dernières girafes du Parc.

Un recensement à partir de « caméra trap » sera aussi nécessaire afin de fixer clairement aux éco-gardes des zones prioritaires pour leurs interventions. Il est proposé de l'anticiper dès 2020 avec le concours des agents de la GFF actuellement déployés à Binder.

6.6. L'unité d'intervention rapide

C'est une équipe de 5 éco-gardes qui prend l'astreinte pendant 24h. Les personnels sont en permanence équipés avec arme et paquetage avec 1 véhicule prêt à partir. Elle doit être en mesure d'intervenir à tout moment soit au profit de l'équipe de suivi des éléphants (priorité 1) soit au profit d'une des deux équipes engagées dans le Parc. Le chef d'équipe d'alerte doit suivre la situation des autres équipes en permanence à partir du centre opérations pour connaître instantanément la situation et le degré d'urgence de son intervention. Lorsque l'équipe d'intervention est engagée, il faut rappeler l'équipe de repos qui prend à son tour l'astreinte.

6.7. Recrutement et formation des éco-gardes

L'effectif de départ nécessaire au fonctionnement de la LAB est de 46 personnes. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 1 chef LAB,
- 1 adjoint LAB,
- 3 opérateurs radio affectés à la salle des opérations,

- 4 conducteurs,
- 1 infirmier,
- 6 chefs d'équipe,
- 30 éco-gardes.

Pour armer la salle opérations, les conducteurs, l'infirmier et les 6 patrouilles, il est souhaitable de recruter et former 50 personnes avec pour objectif d'en conserver 44 en fin de formation. Ce volant de 6 personnes permettra de palier aux inévitables abandons, erreurs de recrutement...

Prérequis et modalités du recrutement :

- Être de nationalité tchadienne et si possible de la province (connaissance du terrain et des dialectes locaux), détenir un document officiel.
- Avoir entre 18 et 25 ans, détenir un document officiel.
- Avoir au minimum le niveau BEPC (à voir).
- Parler et comprendre le français : test écrit simple et entretiens avec l'encadrement du Parc à l'arrivée.
- Savoir écrire, lire et compter, test écrit simple à l'arrivée.
- Être en bonne condition physique : des épreuves de sport seront réalisées à l'arrivée.
- Être de bonne moralité : enquête de proximité.
- Être en bonne santé : visite médicale par un médecin.

Prévoir une campagne de recrutement plusieurs semaines en amont dans les villages de la province (affiches, spots sur la radio locale, contacts avec les autorités locales...).

Une fois la date arrêtée, on procède à la sélection des candidats en suivant l'ordre des épreuves décrites supra afin d'avoir le moins de candidats possibles sur les épreuves les plus contraignantes : médecin, enquête de moralité.

Le laps de temps entre le recrutement et la formation devra être le plus réduit possible et la formation initiale devra être la plus complète possible. Outre l'apprentissage de base « paramilitaire » savoir se déplacer, s'orienter, utiliser son arme..., il faudra intégrer des notions juridiques et de secourisme ainsi qu'une excellente connaissance de la faune présente dans l'AP.

Si le projet n'a pas été en mesure de recruter directement des chefs d'équipe (ancien de la GFF ou d'une autre AP), ceux qui ont été identifiés avec le meilleur potentiel pendant la formation initiale, commanderont les équipes. Si après quelques semaines de mission sur le terrain, leur potentiel est avéré, il faudra les intégrer dans un cursus de formation particulier de chef d'équipe LAB.

6.8. Système de renseignement

Plusieurs acteurs doivent contribuer à alimenter ce réseau.

- Les éco-gardes lors du débriefing au retour des patrouilles. Les observations ramenées du terrain doivent orienter les recherches et les opérations futures. Comme par exemple vers un village particulier suite aux traces laissées sur le terrain par des braconniers.
- En fonction des choix stratégiques futurs qui seront faits concernant le cadre d'emploi de la GFF, son positionnement aux abords de l'AP sur des points clés : Binder, Mayo Léddé, Ribao, Léré, Lagon, Mbourao ? Gamba ? pourrait former une sorte de glacis protecteur autour de la RFBL. Les agents actuellement positionnés sur la plupart de ces sites maîtrisent déjà bien leur environnement.
- Les chefs de village et les villageois doivent devenir des acteurs de la réussite du projet. Il faudra donc les associer dès le départ, en marquant un effort sur les villages du Nord qui sont parfois confrontés aux éléphants qui détruisent leur récolte. Mettre en place un réseau communautaire dans les principaux villages.
- Les agents des autres ministères affectés dans la région doivent aussi contribuer à la remontée d'informations.

Pour garantir la sécurité du Parc et anticiper toute tentative de braconnage, il faut un excellent maillage du territoire et des acteurs impliqués. Toutes les informations sensibles sont gérées par le chef LAB ou son adjoint.

En conclusion :

- La mise en place d'emblée d'un dispositif de lutte anti-braconnage permettant de contrôler, le troupeau d'éléphants, les zones Nord et Sud de la Réserve, avec du personnel bien formés et bien équipés permettra d'assurer la relève du détachement de la GFF dans de bonnes conditions et de faire chuter rapidement le braconnage local, tout en assurant une protection efficace des éléphants.
- Ce dispositif initial a vocation à s'étoffer pour (i) augmenter et spécialiser les équipes LAB dédiées à la protection des éléphants, (ii) développer la présence et la capacité de réponse aux incidents, (iii) améliorer le système de renseignement sur l'ensemble de la zone, (iv) développer des bonnes synergies avec le détachement de la GFF qui stationnera en périphérie de la future AP.

Annexe 1

**COMMANDEMENT DE LA GARDE
FORESTIERE ET FAUNIQUE**



RAPPORT DE PATROUILLE DE LUTTE ANTI BRACONNAGE

N° d'ordre de mission :	Date de départ :	Date de retour :
-------------------------	------------------	------------------

Composition de l'équipe de patrouille

Nom et prénom	Grade

Secteurs patrouillés

Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4

Moyen de déplacement utilisé : _____

Résultats de la patrouille	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Nbre de braconniers arrêtés ou neutralisés				
Nbre de campements détruits				
Nbre d'armes saisies				
Nbre de câbles et collets saisies				
Nbre de munitions de chasse saisies				
Nbre de munitions de guerre saisies				
Quantité de viande saisie				
Quantité de poisson saisie				
Nbre de pointe d'ivoire saisie				
Nbre de				
Nbre de				

Sort réservé aux braconniers arrêtés : _____

Informations sur les indices de présence des espèces fauniques :

Informations complémentaires :

Difficultés rencontrées : _____ Date : _____

Signature : _____

Annexe 2

Sectorisation de la RFBL

